

Le CMP d'HUELGOAT

est ouvert

du Lundi au Vendredi

de 09 H 00 à 17 H 00

ACCUEIL SANS R.V.

de 9 H à 17 H

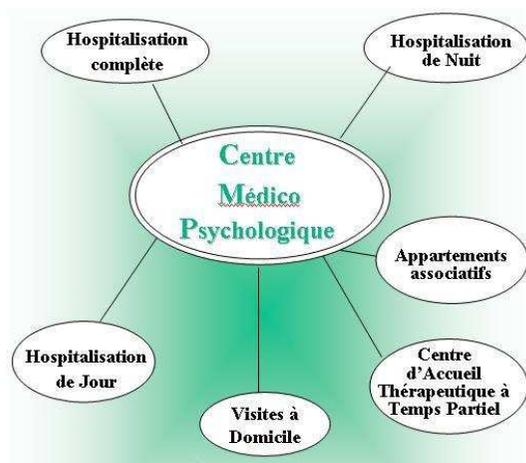
du Lundi au Vendredi



Permanence téléphonique

02.98.27.69.53

Autres alternatives de prise en charge



CMP sous-secteur de Huelgoat

Toute personne peut se présenter au **CMP de HUELGOAT 55 Rue des Cieux**, si elle est domiciliée sur une des communes listées ci-dessous : Berrien, Bolazec, Botmeur, Le Cloître Pleyben, Collorec, La Feuillée, Huelgoat, Locmaria-Berrien, Plouyé, Scrignac, Braspars, Brennilis, Lannédern, Loqueffret, Pleyben, Plonevez-du-Faou et St-Rivoal.



CMP
Centre Médico
Psychologique
Sous-secteur de
HUELGOAT
Secteur 29 G 07

15, rue de Kersaint Gilly
BP 97237
29672 MORLAIX Cedex
Tél. : 02 98 62 61 60
www.ch-morlaix.fr

55 rue des Cieux

29690 HUELGOAT

CMP sous secteur de Huelgoat

Tél. : 02.98.27.69.53

Autres CMP du Territoire...

PERSONNE SOUFFRANT DE
TROUBLES PSYCHIQUES

PROFESSIONNEL

Tout Public sans R.V.

Patient suivi par le secteur
29 G 07

CMP

Consultation, prise de
contact, renseignements

Si situation d'urgence :
le patient est orienté
vers le service des
Urgences.

**Si le patient est déjà
suivi au secteur 29
G07 :** contact avec le
médecin qui assure sa
prise en charge.

**Prise en charge du
patient :** l'équipe
organise les actions de
prévention, de
diagnostic et de soins
ambulatoires.

Secteur 29 G 07 :

CMP sous-secteur de Morlaix :

Botsorhel, Guerlesquin, Lannéanou, Morlaix, Le Ponthou, Plouégat-Moysan, Plougouven et Plouigneau.

CMP sous- secteur de Carhaix :

Carhaix-Plouguer, Châteauneuf-du-Faou, Clédén-Poher, Kergloff, Landeleau, Laz, Lennon, Leuhan, Motreff, Plounévezel, Poullaouen, St-Goazec St-Hernin et Spézet.

Secteur 29 G 05 :

CMP sous-secteur de Morlaix :

Commana, Le-Cloître-St-Thégonnec, Locmélard, Morlaix, Pleyber-Christ, Plounéour-Ménez, Plourin-les-Morlaix, Locmélard, St-Sauveur, St-Thégonnec Loc-Eguiner et Sizun.

CMP sous- secteur de Landivisiau :

Bodilis, Guimiliau, Lampaul-Guimiliau, Landivisiau, Plougourvest, Plouneventer, St-Derrien et St-Servais.

CMP sous-secteur de Lesneven :

Brignogan-Plage, Le Folgoët, Goulven, Kerlouan, Kernoues, Lesneven, Ploudaniel, Plouider, Plounéour-Trez, St-Frégant, St-Meen et Trégarantec.

Secteur 29 G 06 :

CMP sous- secteur de St Martin des Champs :

Carantec, Garlan, Guiclan, Henvic, Lanmeur, Locquénolé, Locquirec, Plouégat-Guerrand, Plouézoch, Plougasnou, St-Jean-du-Doigt, St-Martin-des-Champs, Ste-Sève et Taulé.

CMP sous-secteur de St-Pol-de-Léon :

Cléder, Ile-de-Batz, Lanhouarneau, Mespaul, Plouénan, Plougoum, Plouescat, Plougar, Plounévez-Lochrist, Plouvorn, Plouzévéde, Roscoff, St-Pol-de-Léon, Saint-Vougay, Santec, Sibiril, Tréflaouénan, Tréfleze, et Trézélidé.